



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 13 mai 2005

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :
le 28 avril 2005

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 17 mai 2005

**Subventions de fonctionnement aux associations sur propositions de
l'Office Municipal des Associations d'Accueil, d'Environnement et
de Tourisme (OMAAET)**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Valérie UZANU, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Joël RENOUX, M. Alain GARCIA, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT

Secrétaire de séance :

Monsieur Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Jeanine BIMES donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.
Mme Marie-Edith BERNARD donne pouvoir à Mme Danièle GANDILLON.
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à Mme Madeleine CHAIGNEAU.
Mme Françoise HALAT donne pouvoir à M. Joël RENOUX.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.
M. Franck GIRAUD donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.
M. Jean-Louis EPPLIN donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.

Excusés :

Conseillers :

Mme Catherine DEGUERCY, M. Dominique GUIBERT, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 mai 2005

DELIBERATION D20050221

Monsieur Guillaume JUIN, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale et sur proposition de l'Office Municipal des Associations d'Accueil, d'Environnement et de Tourisme (OMAAET)

Sur proposition du Maire

Au titre de l'année 2005 et dans la limite des crédits qui ont été ouverts au Budget, les subventions annuelles à allouer aux associations affiliées à l'OMAAET ont été arrêtées aux montants figurant dans le tableau ci-dessous.

ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS 2004	SUBVENTIONS 2005 ⁽¹⁾
		CM 13 mai 2005
Relations internationales : Associations de jumelage <i>Imputation budgétaire : 65.041 6574 # 04361</i>		
Allemagnior	150,00 €	290,00 €
ANJCA	770,00 €	770,00 €
Association Jumelage Niort Wellingborough	350,00 €	0 €
Hispanior	100,00 €	150,00 €
Relations internationales : coopération, développement, humanitaire <i>Imputation budgétaire : 65.042 6574 # 04362</i>		
Amicale des Réunionnais	250,00 €	250,00 €
Espéranto 79	0 €	100,00 €
Les Amis du Village d'Amezray	137,00 €	150,00 €
Niort Gorod	0 €	105,00 €
Aide aux associations non classées ailleurs <i>Imputation budgétaire : 65.0251 6574 # 04360</i>		
Accueil et vie de quartier		
Association du Quartier et des amis des Brizeaux	250,00 €	320,00 €
Comité de Quartier du Moulin à Vent	150,00 €	250,00 €
Comité du Quartier de Goise	450,00 €	500,00 €
Niort AVF Accueil	770,00 €	760,00 €
Comité d'Animation Pexinois (CAP)	490,00 €	500,00 €
Patrimoine et collections		
Agility Club Angélique 79	450,00 €	360,00 €
Ampélographe	150,00 €	150,00 €
Association de Sauvegarde du Patrimoine Aéronautique Niortais (ASPAN)	350,00 €	400,00 €
Moto Club les Pucerons	500,00 €	470,00 €

Société Géologique Niortaise	185,00 €	220,00 €
Rail Atlantique Miniature (RAM 79)	350,00 €	220,00 €
Interventions économiques : Services communs		
Imputation budgétaire : 65.900 6574 # 04428		
Jeune Chambre Economique	150,00 €	160,00 €
Dirigeants et Commerciaux de France	0 €	100,00 €
Aide au Tourisme		
Imputation budgétaire : 65.951 6574 # 04366		
Ass. Des Chemins de St Jacques de Compostelle	0 €	110,00 €
Les Trotteurs Niortais	200,00 €	200,00 €
Union Touristique les Amis de la Nature	250,00 €	300,00 €
Préservation du milieu naturel		
Imputation budgétaire : 65.8331 6574 # 04365		
Amicale des Volières	320,00 €	250,00 €
Deux Sèvres Nature Environnement	50,00 €	580,00 €
Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres	500,00 €	400,00 €
Horticulture, Arboriculture et Viticulture	350,00 €	350,00 €
La Gaule Niortaise	770,00 €	770,00 €
Les Amis des Oiseaux	450,00 €	500,00 €
Les Moucheurs des Deux Sèvres	150,00 €	150,00 €
PROJIFAS	305,00 €	310,00 €
Société des Aviculteurs	440,00 €	400,00 €
Association de Protection et de Placement des Animaux de Compagnie en Deux-Sèvres (APPAC 79)	0 €	100,00 €
TOTAL		10 645,00 €

(1) ne figurent que les associations ayant déposé un dossier en 2005

Pour obtenir le versement de la subvention de fonctionnement mentionnée, l'association doit avoir remis à l'OMAAET les rapports d'activités et financiers relatifs à l'année 2004 ainsi que le budget prévisionnel pour l'année 2005, qui lui ont été demandés.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire ou l'adjoint délégué à verser les sommes ainsi définies.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	41
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	4

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Guillaume JUIN

[Ordre du jour](#)